DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 h 00 — 50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de la 1/9 à la page 9/9.

ATTENTION : ANNEXE page 9/9 à rendre avec la copie.

Exercice 1	20 points
Exercice 2	20 points
Exercice 3 (EMC)	10 points

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite.

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire et en géographie (20 points).

HISTOIRE - Thème 1 – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales.

Document 1 – Atrocités des combats dans les tranchées.

Otto Dix est un peintre allemand né en 1891. Il a été envoyé sur le front à l'automne 1915. Il a participé à de nombreuses campagnes militaires en Champagne, dans la Somme ou en Russie dont il est sorti vivant, malgré plusieurs blessures.



Source : Otto Dix, *Assaut sous les gaz*, 34,8 x 47,3cm, 1924, Musée historique allemand, Berlin.

Document 2 – Souvenirs d'une infirmière.

Entrée à la Croix-Rouge (Union des Femmes de France) en 1907, Julie Crémieux-Dunand prend part à la Grande Guerre comme infirmière. Son action et son courage lui valent de nombreuses distinctions et décorations.

Je vis des wagons où parfois jusqu'à 15 hommes étaient étendus à même sur le parquet ou couchés sur de la paille, des fourgons qui quelques jours auparavant tout fleuris transportaient des hommes vibrant, heureux de vivre qui riaient, chantaient.
Ces hommes maintenant souillés, couverts de poussière et de sang, vêtus d'uniformes en loque[1], troués par les balles ou coupés, pour les pansements, geignaient, gémissaient ou se plaignaient douloureusement. Rien ne peut dire l'horreur de ces gémissements sortant de ce trou noir ! Car ils étaient dans l'obscurité complète ! Il faisait une chaleur accablante, les portes de tous les fourgons étaient ouvertes ; quand on s'en approchait, une odeur âcre de sang, de transpiration et de fièvre nous prenait à la gorge. Nous nous hissions comme nous pouvions, puis enjambant le corps de ces premières victimes des Boches[2]. […]
C'est ainsi que je découvris dans le coin d'un wagon un tout jeune sous-lieutenant étendu sur quelques brins de paille. Sa tête reposait sur une capote[3] pliée ; son visage très pâle et émacié, ses yeux clos faisaient croire qu'il dormait mais en l'observant mieux on s'apercevait que ses traits fins étaient empreints d'une grande souffrance et qu'ils se crispaient et se contractaient sans cesse. […]
Je m'aperçus que la jambe gauche de son pantalon garance[4] avait été coupée et qu'un large pansement maculé de sang entourait sa cuisse ; alors appuyant délicatement ma main sur son épaule et d'une voix que je cherchais à affermir et à rendre douce en même temps, je lui dis : Vous souffrez beaucoup, mon lieutenant ? […]
Le second train arriva à minuit quinze ; il y avait juste un quart d'heure que l'autre était parti ; puis d'autres trains se succédèrent pendant toute la nuit presque sans interruption. Nous n'eûmes pas de répit, de dix heures du soir à neuf heures du matin. À ce moment une autre équipe arriva de Paris.

1. Loque : vêtement usé et déchiré.
2. Boches : terme injurieux utilisé pour désigner les Allemands pendant la guerre.
3. Capote : vêtement que portent les soldats pour se protéger du froid et de la pluie.
4. Garance : rouge vif, couleur des pantalons de l'infanterie française jusqu'en 1915.

Source : Julie Crémieux, 1918, Collection "Patrie" n°52.

Questions

Document 1

1) Identifiez sur cette peinture deux éléments qui révèlent la violence des combats dans les tranchées de la Première Guerre mondiale.

Document 2

2) Citez deux éléments du texte qui témoignent de la souffrance vécue par les combattants de la Première Guerre mondiale.

Documents 1 et 2

3) Recopiez sur votre copie et complétez le tableau ci-dessous à l'aide d'informations prélevées dans les documents.

	Document 1	Document 2
Auteur / témoin	• …	• …
Rôle de l'auteur pendant la Première Guerre mondiale	• …	• …

4) Sélectionnez parmi les propositions ci-dessous trois propositions qui révèlent le traumatisme vécu par ces deux témoins lors de la Première Guerre mondiale :

- les destructions des bâtiments,
- le flot ininterrompu de blessés,
- l'ennemi allemand,
- la gravité des blessures,
- le manque des proches,
- le besoin de témoigner des atrocités des combats.

5) À partir des deux documents, décrivez les violences subies par les combattants et les civils pendant la Première Guerre mondiale.

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points).

GEOGRAPHIE - Thème 2 – Pourquoi et comment aménager le territoire ?

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, décrivez les inégalités du territoire français (métropolitain et ultramarin). (15 points)

Pour vous aider, vous pouvez utiliser certains des mots suivants : disparités territoriales, densité de population, transports, services publics, métropoles.

2) Mobiliser des repères géographiques. (5 points)

Reportez sur le fond de carte, en annexe, les lettres correspondantes aux espaces protégés présents dans les territoires ultra-marins français.

À RÉALISER SUR L'ANNEXE PAGE 9/9

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points).

Document 1 – Le témoignage de Jeanne, victime de violences conjugales.

Sur son visage, les marques des coups sont encore visibles. De vilaines cicatrices, stigmates[1] de la violence qu'elle a subie pendant vingt ans. Elle en a beaucoup d'autres encore, cachées par ses vêtements. « *Il me frappait avec tout ce qui lui tombait sous la main, n'importe où sur le corps […]* », dit-elle, en se tordant les mains, stressée de raconter une histoire qui lui fait encore tellement mal. La première gifle est arrivée au bout d'un an de concubinage[2]. Puis les insultes [...]. Puis les premiers « *coups de boule »,* jusqu'aux séjours à l'hôpital : « *Il m'a fait deux traumatismes crâniens* ».

Il y a eu des menaces de mort : « *Je vais te tuer et me suicider ».* Inquiète pour elle et pour ses enfants, Jeanne est allée plusieurs fois à la gendarmerie, pour lancer des appels au secours *[...]*. Son ex-compagnon s'est alors retrouvé jugé en comparution immédiate, incarcéré quelque temps. Depuis qu'il est sorti, même s'il a interdiction de l'approcher, il continue malgré tout à l'effrayer, en rôdant dans sa rue, au pied de chez elle.

Jeanne vient donc d'obtenir un **TGD, un « Téléphone Grave Danger »**. C'est un téléphone d'urgence qui la relie désormais directement à la police et à la gendarmerie. En cas de danger soudain face à son ex-mari, une patrouille peut être envoyée rapidement pour la sauver. Ce téléphone lui a été donné pour six mois, puis la justice réévaluera sa situation. Pour l'instant, elle se sent rassurée, mais encore profondément traumatisée par toutes ces années de violences, durant lesquelles elle n'a pas réagi, car son ex-mari l'avait isolée de tous ses proches.

[1] Stigmates : marques laissées sur la peau.
[2] Concubinage : désigne la situation d'un couple qui vit sous le même toit.

Source : Article publié sur le site Internet de Radio France en septembre 2019**.**

Document 2 – Dépliant de lutte contre les violences intrafamiliales du CISPD[1] des Vals du Dauphiné.



[1] CISPD : Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Source : D'après CISPD de la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Questions
Document 1

1) Relevez deux exemples de violence conjugale dont est victime Jeanne.

2) Prouvez que les violences s'installent de manière progressive au sein du couple.

Document 2

3) Donnez deux objectifs à ce document de sensibilisation.

Documents 1 et 2

4) Indiquez une valeur pouvant être associée à ces documents.

5) Nommez deux acteurs qui luttent contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales et permettent aux victimes de sortir de l'engrenage de la violence.

6) Vous êtes membre d'une association de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales. Vous présenterez une action pouvant être mise en œuvre pour lutter contre ces violences ou pour venir en aide aux victimes. Vous veillerez à indiquer la valeur qui motive votre engagement.

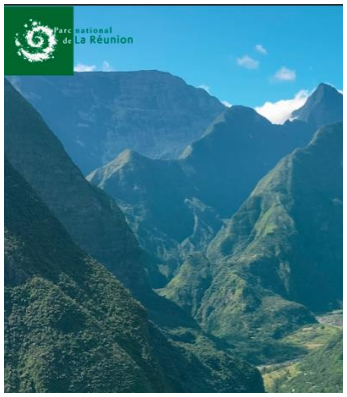
Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

Annexe à rendre en fin d'épreuve

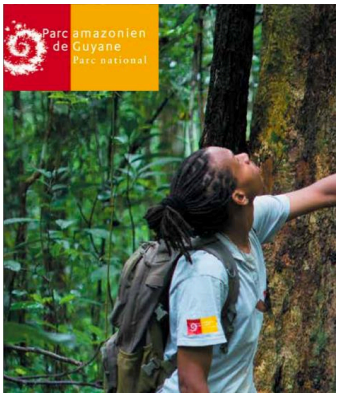
À placer à l'intérieur de la copie
Ne pas inscrire de signe distinctif (nom, signature…).

Consigne : Reportez sur le fond de carte ci-dessous les lettres correspondant aux espaces protégés présents dans les territoires ultra-marins français.

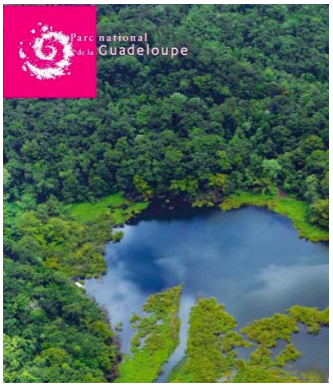
A- Le parc national de la Réunion.

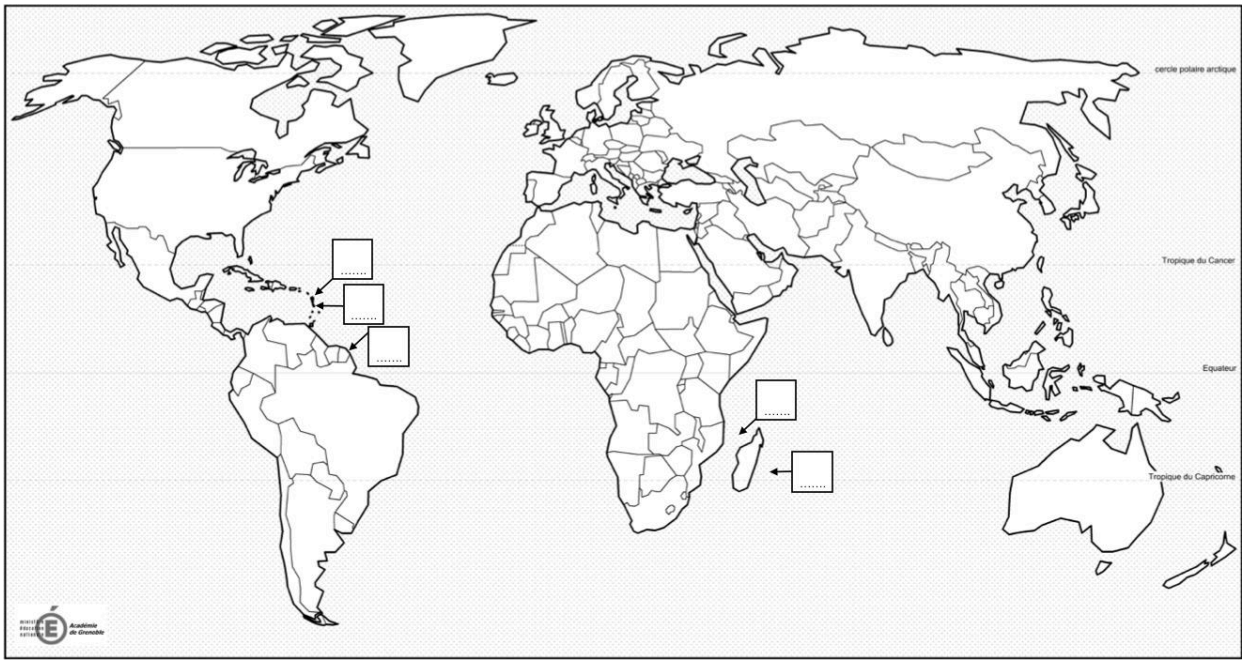


B- Le parc amazonien de Guyane.



C- Le parc national de la Guadeloupe.





D- Le parc naturel marin de Mayotte.



E- Le parc naturel régional de la Martinique.

